

OBSERVATIONS ICHTYOLOGIQUES effectuées en 1986

par J.-C. QUERO*, P. DECAMPS**, M.-H. DUBUIT****,
J. FONTENEAU*** & J.-J. VAYNE*

Résumé. — En 1986, outre l'échouage sur une plage de Charente-Maritime d'un *Dalatias licha*, les auteurs signalent une certaine abondance, à la fois, d'une espèce septentrionale, *Gadus morhua*, à reproduction hivernale, et de deux espèces méridionales, *Argyrosomus regius* et *Solea senegalensis*, à reproduction estivale. La fréquence plus grande de ces espèces, semble liée, d'une part, à deux hivers rigoureux et d'autre part à des étés plus chauds. Un *Glyptocephalus cynoglossus* a également été capturé au sud de 46°N. Un foetus bicéphale de *Squalus acanthias* a été observé.

Summary. — In the Bay of Biscay, during 1986, there were a beaching - strand of *Dalatias licha*. On the one hand, the cod, *Gadus morhua*, spawning during winter, on the other hand, the meagre, *Argyrosomus regius* and Senegalese sole, *Solea senegalensis*, spawning during summer were more numerous than usual. There are probably connections between their higher relative abundance and temperatures of colder last winters, for the cod, and warmer summers, for the two other fishes. One witch, *Glyptocephalus cynoglossus* were caught in the south of 46°N. One double-headed foetus of spur-dog, *Squalus acanthias* is recorded.

Au cours de l'année 1986, nous n'avons pas observé d'espèces rarissimes. On peut signaler l'échouage sur la plage de Ronces-les-Bains (Charente-Maritime), le 7.11.1986, d'une femelle pleine (7 foetus) de squale liche, *Dalatias licha* (Bonnaterre, 1788), mesurant 136 cm. Cette espèce, qui n'est pas rare, vivant principalement sur le talus entre 300 et 600 m de profondeur, ne s'observe généralement pas à la côte. A-t-elle été rejetée par un bateau ?

* I.F.R.E.M.E.R., la Rochelle, Ichtyologie générale, place du Séminaire, B.P. 7 L'Houmeau, 17137 Nieul-sur-Mer.

** I.F.R.E.M.E.R., la Rochelle, Ressources halieutiques, *Ibid*.

*** I.F.R.E.M.E.R., la Rochelle, C.S.R.U., *Ibid*.

**** Collège de France, Laboratoire de Biologie marine, B.P. n° 38, 29182 Concarneau.

Ce qui caractérise surtout l'année ichthyologique 1986, dans le golfe de Gascogne est la plus grande abondance à la fois d'une espèce à affinités tempérées froides, la morue, et de deux autres à affinités tempérées chaudes le maigre et la sole du Sénégal.

La morue, *Gadus morhua*, (Linné, 1758), se trouve dans le golfe de Gascogne au sud de son aire de répartition habituelle. On ne l'y pêche généralement qu'en très petit nombre. Or en 1986, on nous a signalé des captures plus régulières de ce poisson : en janvier 1986, 1 exemplaire de 7 à 8 kg a été pris devant Montalivet par la *Palud*, puis, en avril, 3 autres sur le même bateau à l'ouest d'Hourtin ; à bord du *Père-Joël* il en a été pêché un exemplaire le 8 août au Groin-du-Cou et un autre le 9 août au même endroit. Toutefois ce qui est surtout remarquable est la présence de nombreux juvéniles. Ainsi le patron du *Nounours* nous a déclaré, le 9 avril 1986, avoir capturé sur Chardonnière, à plusieurs reprises, 5 à 6 moruettes, au cours de plusieurs sorties de 48 heures. D'autre part, l'administrateur des Affaires maritimes de Noirmoutier, M. Labat, nous a indiqué que de très jeunes moruettes sont apparues autour de l'île de Noirmoutier fin janvier-début février 1986. Pendant toute l'année 1986, il s'en est pris de 30 à 50 kg par bateau et par marée, ce qui doit faire au total environ une petite dizaine de tonnes. Leurs estomacs étaient pleins de petits crabes - sardines. De même, Marie-Henriette Dubuit nous a signalé qu'en 1986, la baie de Concarneau a été envahie par les morues, ce qui ne s'était jamais vu de mémoire d'homme. Un pêcheur à la palangre lui a dit en avoir pris 3 tonnes à lui tout seul entre avril et décembre 1986. La morue est un poisson qui, en mer du Nord, se reproduit de février à avril dans des eaux de 4° à 6°C. Les hivers rigoureux 1984-1985 et 1985-1986 ont probablement permis le bon déroulement de la reproduction dans le golfe, d'un petit nombre d'exemplaires de cette espèce jusqu'à l'arrivée de jeunes moruettes dans la pêcherie.

Le maigre, *Argyrosomus regius* (Asso, 1801), bien représenté dans les pêches débarquées à la Rochelle avant 1973, en avait presque totalement disparu. Depuis quelques années on le voit réapparaître. En janvier-février 1986 et d'octobre à décembre de la même année, les chalutiers de la Rochelle en ont capturé un grand nombre. Pour un bateau et par marée, les apports ont parfois dépassé les 600 kg. Il s'agissait essentiellement, étant donné les tailles, de jeunes individus nés au cours de l'été 1985, qui avait été particulièrement chaud. A Noirmoutier M. Labat en a, pour la première fois depuis 4 ans, observé un petit nombre d'exemplaires.

La sole du Sénégal, *Solea senegalensis* Kaup, 1758, se trouve dans le golfe de Gascogne au sud de son aire de répartition. En 1986, d'après M. Labat, il s'en est pêché plus de 50 tonnes, uniquement dans la baie de Bourgneuf et principalement au filet droit dont elle représente 80 % des captures.

Notons que le maigre et la sole du Sénégal sont des espèces à reproduction estivale, de fin-mai à mi-juillet pour la première, de mai à août pour la seconde. Nous avons mis en évidence (sous-pressé) qu'il existait une relation entre le recrutement (arrivée de jeunes dans la pêcherie) du maigre et la température élevée de l'été. Il est probable que l'abondance de la sole

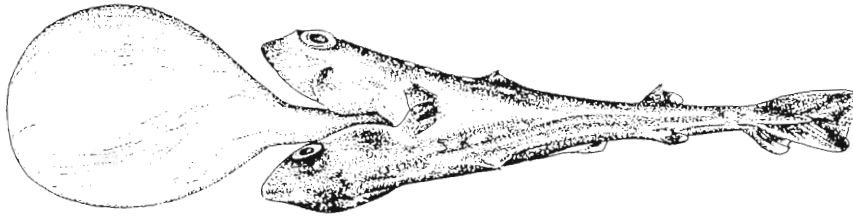


FIG. 1. — Foetus bicéphale d'aiguillat commun,
Squalus acanthias.

du Sénégal est également liée à la plus grande chaleur de l'eau au moment et postérieurement à l'époque de sa reproduction.

Nous avons observé, en outre, le 20 janvier 1986, dans les captures du *Grand Chelem* qui avait chaluté entre 40°30'N et 46°N, un exemplaire de plie cynoglosse, *Glyptocephalus cynoglossus* (Linné, 1758), espèce septentrionale que l'on ne trouve que rarement dans le golfe de Gascogne.

Il en résulte qu'au cours de la même année on peut constater en même temps une augmentation du nombre d'espèces à affinités froides et à affinités chaudes, leur abondance, ou leur présence, étant liées à la température, pour les premiers, d'hivers rigoureux, pour les autres, d'étés plus chauds.

Outre ces observations, nous avons vu, pour la première fois, un foetus de requin à deux têtes (fig. 1). Envoyé à Anne Collet, du Musée océanographique de la Rochelle où il se trouve en collection, il avait été récolté à la Rochelle le 26.02.1986 dans une femelle capturée dans l'ouest de l'Irlande. Il s'agit d'un foetus d'aiguillat commun, *Squalus acanthias* Linné, 1758.